









Teles Coop



Lyon, le 22 mai 2025

PRESENTATION ET LANCEMENT DU PROJET IA.RBRE

L'intelligence artificielle ouvre de nombreuses perspectives pour les acteurs publics, en particulier les collectivités territoriales. Toutefois, le recours à l'IA dans les politiques publiques impose un haut niveau d'exigence. Afin d'intégrer l'IA dans l'action publique et de répondre aux besoins locaux autour de la résilience climatique, la Métropole de Lyon, la SCOP TelesCoop et le laboratoire de l'Université Lumière Lyon 2/CNRS LIRIS sont à l'initiative du projet « IA.rbre ».

Le projet vise à codévelopper des outils innovants de gestion et de visualisation de données territoriales pour favoriser l'élaboration de politiques publiques. Le projet se distingue par son approche d'intelligence artificielle frugale et responsable. IA.rbre permet de créer des grilles d'analyse multicritères grâce à des calques et une plateforme de visualisation web. Les outils développés permettent une meilleure allocation des ressources publiques et un suivi précis de l'impact des actions urbaines, soutenant les objectifs de durabilité du territoire.

Un projet accompagne par l'État :

Dans le cadre du programme France 2030 et de la stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle en lien avec la transition écologique, IA.rbre est un des douze projets lauréats de l'appel à projets « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les Territoires (DIAT)».

La Banque des Territoires opère ce dispositif. Des enseignements issus de la mise en œuvre de ces projets d'expérimentation seront tirés pour faciliter leur mise en œuvre ultérieure dans d'autres territoires.

« Avec IA.rbre, nous nous dotons d'un outil numérique au service de nos politiques publiques. Ce projet de recherche ambitionne de répondre aux besoins identifiés par notre collectivité dans le cadre du PCAET et du Plan Nature, avec l'apport d'outils concrets. Toutefois, l'intégration de l'IA dans l'action

publique se doit d'être accompagnée de garanties fortes en matière de transparence, de robustesse et d'usage maîtrisé. C'est pourquoi nous portons un projet d'IA frugale et responsable, avec des modèles construits pour et par nos agents, avec des méthodes documentées de manière ouverte, dans une logique de transparence. IA.rbre, c'est aussi renforcer la souveraineté numérique de notre territoire » a indiqué Bruno Bernard, Président de la **Métropole de Lyon**.



La plantabilité dans le quartier de Vaise

Un outil d'analyse au service des politiques publiques face aux effets du changement climatique

Le territoire métropolitain est particulièrement exposé aux épisodes de chaleur extrême, aux inégalités d'accès à la nature et à une forte pression foncière, rendant complexes les politiques de végétalisation. IA.bre vise à construire une plateforme d'aide à la décision environnementale, fondée sur des calques thématiques à forte valeur ajoutée et des expérimentations (végétation, plantabilité, désimperméabilisation, vulnérabilités).

IA.rbre ambitionne de fournir une plateforme modulaire de cartographie et d'analyse territoriale, conçue pour évoluer avec les besoins des collectivités en matière d'adaptation climatique. Reposant sur des cas d'usage concrets identifiés avec les services métropolitains, la plateforme est construite de manière collaborative : chaque fonctionnalité ou calque répond à une problématique métier précise. Par exemple : l'inventaire du patrimoine végétal sur le domaine de voirie (Projet iPAVE).



Le calque de vulnérabilité à la chaleur créé par le projet IA.rbre

UTILISATION ET APPORT DE L'IA DANS LE PROJET

L'intelligence artificielle est mobilisée de façon ciblée dans IA.rbre, selon une logique frugale : elle n'est intégrée que lorsqu'elle apporte une réelle valeur ajoutée à la décision publique.

Cette approche repose sur la conviction que l'IA peut renforcer les capacités d'analyse, d'interprétation et d'action des collectivités. Elle améliore la qualité des données, affine les indices territoriaux et automatise les croisements d'informations, permettant ainsi une compréhension plus fine des territoires, une meilleure priorisation des interventions et une évaluation plus rapide des scénarios. L'un des principes clés est l'explicabilité : les modèles doivent être interprétables, maîtrisables et adaptés aux usages métiers. Les hypothèses, marges d'incertitude et pondérations sont rendues lisibles pour garantir transparence et confiance.

2025-2027, TROIS ANS POUR CONSTRUIRE DES OUTILS CONCRETS:

2025 : mise en place des fondations techniques, développement d'une première version fonctionnelle, création des premiers calques (plantabilité, eaux, vulnérabilité), intégration et tests des données.

2026 : enrichissement des analyses avec la scénarisation, les flux d'eau, la biodiversité, les corridors écologiques, l'historisation des données et les premiers modèles prédictifs.

2027 : finalisation des outils, optimisation, ajout de nouveaux calques, déploiement opérationnel, évaluation d'impact et réplication.

LES LIVRABLES S'ARTICULENT AUTOUR DE QUATRE PILIERS :

- Une plateforme collaborative interservices d'aide à la décision en développement : https://carte.iarbre.fr/
- Des calques/indices thématiques croisant enjeux climatiques, écologiques et urbains
- Des outils de scénarisation et d'analyse
- Une documentation complète et des publications

REALISATIONS PREVUES:

- <u>Calque de plantabilité</u>: cartographie des zones propices à la végétalisation, pour orienter les actions stratégiques.
- Outil opérationnel d'aide à la décision : simulation de scénarios d'intervention pour optimiser les plantations et la désimperméabilisation.
- Recensement et iPAVE : méthodologie pour inventorier le patrimoine végétal de voirie et soutenir la gestion partagée entre Métropole et communes.
- Mutualisation et opendata : production de données partagées pour optimiser les ressources et structurer la gouvernance locale.
- ➤ <u>Zones climatiques locales et vulnérabilité</u> : identification des secteurs sensibles pour cibler les interventions d'adaptation.
- <u>Désimperméabilisation</u>: détection des gisements prioritaires à partir de croisements de données.

Contacts presse:

Métropole de Lyon Louis-Marie Le Noc 06 19 94 77 71 Imlenoc@grandlyon.com Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut 06 31 06 82 34 anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58 presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

- ✓ Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à

consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat-
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

 $\textit{Plus d'informations sur}: \underline{\textit{www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi}$

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

banquedesterritoires.fr

